



Association Handi-Gang Auvergne
Association de défense et d'aide
des personnes en situation de handicap en Auvergne

CHARTRE DE LA **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES** **DE L'ASSOCIATION HANDI-GANG AUVERGNE** **VERSION N°1 DU 29 JUIN 2024**

I. Préambule :

L'Association Handi-Gang Auvergne s'engage à protéger les données personnelles de ses membres, bénévoles, partenaires et bénéficiaires conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Cette charte vise à informer sur les pratiques de l'association en matière de collecte, d'utilisation et de protection des données personnelles.

II. Définitions :

- **Données personnelles** : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable.
- **Traitement de données** : toute opération ou ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données personnelles (collecte, enregistrement, conservation, modification, consultation, utilisation, communication, etc.).
- **Responsable du traitement** : la personne ou l'organisme qui détermine les finalités et les moyens du traitement des données personnelles.

III. Responsable du Traitement :

L'Association Handi-Gang Auvergne, dont le siège social est situé à Clermont-Ferrand, est responsable du traitement des données personnelles collectées.

IV. Finalités du Traitement des Données :

Les données personnelles collectées par l'Association Handi-Gang Auvergne sont utilisées pour les finalités suivantes :

- Gestion des adhésions et des cotisations.
- Organisation et gestion des activités, événements et projets de l'association.
- Communication avec les membres, bénévoles, partenaires et bénéficiaires.
- Respect des obligations légales et réglementaires.

V. Nature des Données Collectées :

Les données personnelles collectées peuvent inclure :

- Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail.
- Informations sur les activités et les préférences des membres et des bénévoles.



Association Handi-Gang Auvergne
Association de défense et d'aide
des personnes en situation de handicap en Auvergne

- Données de santé uniquement si nécessaires et avec le consentement explicite de la personne concernée.

VI. Consentement :

L'Association Handi-Gang Auvergne collecte et traite les données personnelles uniquement avec le consentement explicite des personnes concernées, sauf pour se conformer à une obligation légale.

VII. Droits des Personnes Concernées :

Conformément au RGPD, chaque personne concernée dispose des droits suivants :

- **Droit d'accès** : droit de demander l'accès à ses données personnelles.
- **Droit de rectification** : droit de demander la correction de données inexactes ou incomplètes.
- **Droit à l'effacement** : droit de demander la suppression de ses données personnelles.
- **Droit à la limitation du traitement** : droit de demander la restriction du traitement de ses données personnelles.
- **Droit à la portabilité des données** : droit de recevoir les données personnelles fournies dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine.
- **Droit d'opposition** : droit de s'opposer au traitement de ses données personnelles pour des motifs légitimes.

Cependant, pour des questions d'organisation et de gestion, il est impératif de fournir un numéro de téléphone et/ou une adresse e-mail.

Pour exercer ces droits, les personnes concernées peuvent contacter l'association par e-mail à contact@handigang-auvergne.org

VIII. Sécurité des Données :

L'Association Handi-Gang Auvergne met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, la modification, la divulgation ou l'accès non autorisé.

IX. Durée de Conservation des Données :

Les données personnelles sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, conformément aux exigences légales et réglementaires. Toutes ces informations seront supprimées après un délai de un an en l'absence de ré adhésion et/ou de cotisation.



Association Handi-Gang Auvergne
Association de défense et d'aide
des personnes en situation de handicap en Auvergne

X. Partage des Données :

L'Association Handi-Gang Auvergne ne partagera en aucun cas les données personnelles avec des tiers.

XI. Modifications de la Charte :

L'Association Handi-Gang Auvergne se réserve le droit de modifier la présente charte de protection des données personnelles. Toute modification sera communiquée aux membres, bénévoles, partenaires et bénéficiaires par les moyens appropriés.

Association Handi-Gang Auvergne

